



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le réseau
de transport
d'électricité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 30 janvier 2025

GILA : le projet de renforcement électrique de la « Façade atlantique »

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a réuni le jeudi 30 janvier 2025 les parties prenantes (élus, associations, représentants professionnels...) concernées par le projet de renforcement du réseau électrique de la façade atlantique, aussi appelé GILA (Gironde - Loire-Atlantique). La réponse proposée par le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français (RTE) est un ouvrage essentiellement sous-marin d'environ 400 km qui reliera la Gironde à la Loire-Atlantique.

Cette double liaison électrique sous-marine et souterraine de 320 000 volts en courant continu sera créée le long de la façade atlantique, et reliée à des stations de conversion à construire à proximité des postes de raccordement existants.

Le ministre en charge de l'Énergie a validé la justification technico-économique de ce projet qui est désormais entré en phase de concertation, et a confié au préfet de Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, la coordination de cette concertation, qui implique 2 régions et 4 départements : la Loire-Atlantique et la Gironde seront concernées pour les ouvrages à terre et en mer, la Vendée et la Charente-maritime uniquement pour ceux en mer.

Chaque nouveau projet de construction d'ouvrage électrique de tension supérieure ou égale à 63 kilovolts doit faire l'objet d'une concertation avec les acteurs locaux avant son instruction administrative. Cette concertation doit permettre d'informer les acteurs locaux et de définir avec eux les caractéristiques du projet permettant d'en limiter les impacts environnementaux.

C'est dans ce cadre que **deux réunions ont été organisées** :

- l'une à Nantes, le 23 janvier, présidée par la préfecture des Pays-de-la-Loire, rassemblait les parties prenantes du nord du projet ;
- l'autre à Bordeaux, ce 30 janvier, avec les acteurs du sud du projet, vient clôturer cette première phase de concertation et de validation de l'aire d'étude du projet.

Les échanges auxquels ont contribué plusieurs dizaines de participants ont notamment abouti à exclure de l'aire d'étude initialement envisagée le périmètre du parc naturel marin de la mer des Pertuis et de l'estuaire de la Gironde.

Sur cette base, **une concertation plus large du public va s'engager dans les prochains mois, sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP)**. Elle permettra de recueillir les observations complémentaires du public amené à s'exprimer lors de plusieurs événements organisés par RTE.

À l'issue de cette phase de concertation, le projet sera soumis à une évaluation environnementale et les différents ouvrages feront l'objet de demandes d'autorisations administratives (2026-2027), avant le démarrage des travaux prévu début 2028, en vue d'une mise en service attendue en 2033 et 2034.

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine : « Afin de respecter les engagements climatiques de la France, l'État s'engage en faveur d'un système énergétique neutre en carbone à l'horizon 2050. Pour y parvenir, notre réseau doit évoluer : le grand chantier, porté par RTE, du renforcement électrique de la « Façade atlantique » qui s'ouvre, contribuera à la transition que nous devons mener, également favorable à notre souveraineté énergétique. »

Alexandre IRLE, responsable du projet chez RTE : "La validation de l'aire d'étude marque la première étape de la concertation pour le projet. Suite à cette approbation, la prochaine phase sera la concertation du public, prévue pour le printemps ainsi que la poursuite des échanges avec les parties prenantes pour co-construire la localisation des futures installations électriques du projet."

À propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau à haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une vingtaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.